



Ifremer

■
objet : réponse à votre demande d'avis
du 23 novembre 2011

■
Bureau des Ressources durables, de la
réglementation et des affaires
économiques
DIRM - Antenne Bayonne

Anglet, le 06/12/2011

Madame,

Vous avez sollicité l'avis de l'Ifremer concernant la reconduction du cantonnement de pêche sur le littoral des communes de Guéthary et Saint-Jean de Luz (lettre N°75/DEF/R/2011 en date du 23 novembre 2011). Veuillez trouver ci-dessous notre réponse.

Comme pour l'avis émis en 2008, les informations à notre disposition relatives à ce cantonnement concernent des inventaires de la macrofaune benthique réalisés annuellement depuis 2002 par le Musée de la mer en lien avec l'UFR Sciences et techniques Côte basque de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Ces travaux ont pour objet de suivre l'évolution des peuplements benthiques de la zone par le calcul de différents indicateurs (richesse spécifique, abondance relative et indices de diversité). Les rapports réalisés annuellement par les étudiants montrent une stabilité de l'abondance et de la richesse spécifique sur le secteur. Ces résultats ne peuvent pas être interprétés de façon à dissocier l'effet cantonnement d'une évolution qui résulterait de modifications naturelles ou liées à des perturbations anthropiques (les travaux font pour l'essentiel référence aux événements de pollutions par hydrocarbures).

Par ailleurs, le cantonnement de Guéthary se trouve dans le périmètre du site Natura 2000 "Falaises de Saint-Jean-de-Luz à Biarritz" (FR7200776 - statut Site d'Intérêt Communautaire). De part son antériorité en matière de préservation et du suivi annuel réalisé depuis 2002, il constitue de ce fait un site de référence local pour lequel les connaissances acquises en matière de colonisation de l'estran (macrofaune benthique) sont importantes même si elles n'intègrent pas toutes les composantes.

En conclusion, compte tenu du fait que le cantonnement de Guéthary contribue au maintien des communautés biologiques dans un secteur inclus dans un site Natura 2000, nous formulons un avis favorable à son renouvellement.

Restant à votre disposition pour toute question sur les détails de l'argumentaire présenté, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos considérations les meilleures.

Nathalie Caill-Milly
Ifremer LRHA
UFR Côte Basque

**Institut français de Recherche
pour l'Exploitation de la Mer**

Etablissement public à caractère
industriel et commercial

Centre de Nantes

Rue de l'île d'Yeu
B.P. 21105
44311 Nantes cedex 3
France

téléphone 33 (0)2 40 37 40 00
télécopie 33 (0)2 40 37 40 01
<http://www.ifremer.fr>

Siège social

155, rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux Cedex
France

R.C.S. Nanterre B 330 715 368
APE 731 Z
SIRET 330 715 368 00297
TVA FR 46 330 715 368

téléphone 33 (0)1 46 48 21 00
télécopie 33 (0)1 46 48 22 96
<http://www.ifremer.fr>